



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet du Calvados



75^e anniversaire du Débarquement en Normandie

DOSSIER DE PRESSE

Circulation et mobilité
à Caen
le 6 juin 2019



SOMMAIRE

Plan général des restrictions de circulation.....	2
Zone de bouclage autour de la préfecture.....	4
Restrictions de circulation secteur Mémorial de Caen.....	5



1944 ANNIVERSAIRE 2019

LIBÉRATION
NORMANDIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En raison des commémorations du Débarquement allié dans le Calvados et de la visite de nombreuses autorités nationales et étrangères de premier rang à Caen, un dispositif de sécurité important sera inévitablement déployé le jeudi 6 juin 2019.

Une zone de circulation régulée qui aura pour objectif d'éviter la saturation de l'espace, d'empêcher l'engorgement des axes, de garantir aux riverains la meilleure fluidité du trafic possible, et aux visiteurs l'accès à leurs destinations sera mise en place le 6 juin dès 6h.

En outre, des restrictions de circulation seront mises en place pour les poids lourds de plus de 7,5 tonnes.

A l'issue de la cérémonie franco-américaine qui se déroulera à 11 h au cimetière américain de Colleville-sur-Mer, une séquence bilatérale se déroulera à l'Hôtel de la préfecture du Calvados entre le président de la République française et le président des États-Unis d'Amérique.

Parallèlement, le Premier ministre français accueillera les chefs d'États pour un déjeuner au Mémorial de Caen.

Ces séquences nécessitent donc la mise en place d'un dispositif de sécurité important et renforcé pour permettre le bon déroulement des événements, tout en perturbant le moins possible la vie des habitants et en limitant les contraintes sur la vie économique et sociale du département.

C'est la raison pour laquelle deux zones de sécurité renforcée ont été mises en place à Caen pour le 6 juin.

Dans le centre-ville de Caen :

Une partie du dispositif sera activé dès le 4 juin avec un stationnement interdit aux abords immédiats de la préfecture. Le 5 juin, cette interdiction s'étendra à l'ensemble du périmètre, les automobilistes seront invités à évacuer leurs véhicules pour 8h.

Le 6 juin, dès 6h, l'accès au périmètre sera interdit aux véhicules et les piétons désirant se rendre dans la zone devront se soumettre à un contrôle très strict des forces de l'ordre aux deux entrées piétons situées place Guillouard et place Foch pour ensuite être escorté par un policier jusqu'à leur destination au sein du périmètre.

Les résidents du secteur concerné devront se présenter munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Le préfet du Calvados a pris contact avec toutes les entreprises et services publics concernés (école Lemière et Notre Dame fermées, DDFIP, patinoire, piscine municipale).

Dans le secteur du Mémorial de Caen :

Ce secteur sera scindé en deux zones : une **orange** et l'autre **rouge**.

■ La première sera une zone d'accès régulée sous le contrôle de la police qui vérifiera la raison pour laquelle les personnes souhaitent y pénétrer (travail, résidents...).

■ La seconde est une zone d'accès interdit.

Toutefois, les accès à la clinique Saint-Martin et en particulier aux urgences seront garantis.

Les services de l'État, la Ville de Caen et le Conseil Départemental mettent tout en oeuvre pour que les automobilistes puissent être informés des déviations et itinéraires bis à emprunter le 6 juin et ont prêté une attention particulière à ce que soit garantis les accès au plateau nord de Caen notamment au CHU et centre François Baclesse.

L'ensemble des services de l'État est mobilisé et en contact permanent avec les élus et le conseil départemental pour être au plus proche des attentes et des besoins des riverains dans ce contexte très particulier que revêt le 75e anniversaire du Débarquement en Normandie.

Toutes les informations liées à la circulation, aux stickers et à la Zone de Circulation Régulée se trouvent sur le site national dédié au 75e anniversaire de la Libération : www.75ans-liberation.fr et sur le site de la préfecture du Calvados : www.calvados.gouv.fr.



Plan général des restrictions de circulation

Pour assurer la fluidité du trafic pour les navettes et la sécurisation des convois des délégations civiles et militaires, ainsi que des hautes autorités, la circulation est fermée sur certains axes.

LES AXES FERMÉS À LA CIRCULATION

Sur ces axes, le stationnement sera interdit la veille dès 22h

> Dès 6h du matin et jusqu'au départ des autorités :

- Boulevard périphérique Nord, des portes 3 (Porte d'Angleterre) à 9 (Porte de Bretagne) dans les 2 sens

- RN13 - dans le département du Calvados, dans les 2 sens.

- Axes de Caen vers Courseulles en passant par Epron, Mathieu, Douvres-la-Délichrande via la D7 puis D40 puis D79.

- Axes Caen vers Colleville-sur-Mer via la RN13, la D517 et la D514 (ainsi que la RD613 de Tour en Bessin à Mosles)

- Axes de Caen vers Osmanville via la RN13

> A 9h du matin et jusqu'au départ des autorités :

- Boulevard périphérique Nord : ajout des portes 1 (Porte de Paris), 2 et 3 (Porte d'Angleterre), dans les 2 sens.

> A midi et jusqu'au départ des autorités

- D515 (4 voie Caen-Ouistreham) dans les 2 sens

LES AXES FORTEMENT PERTURBÉS LE 6 JUIN

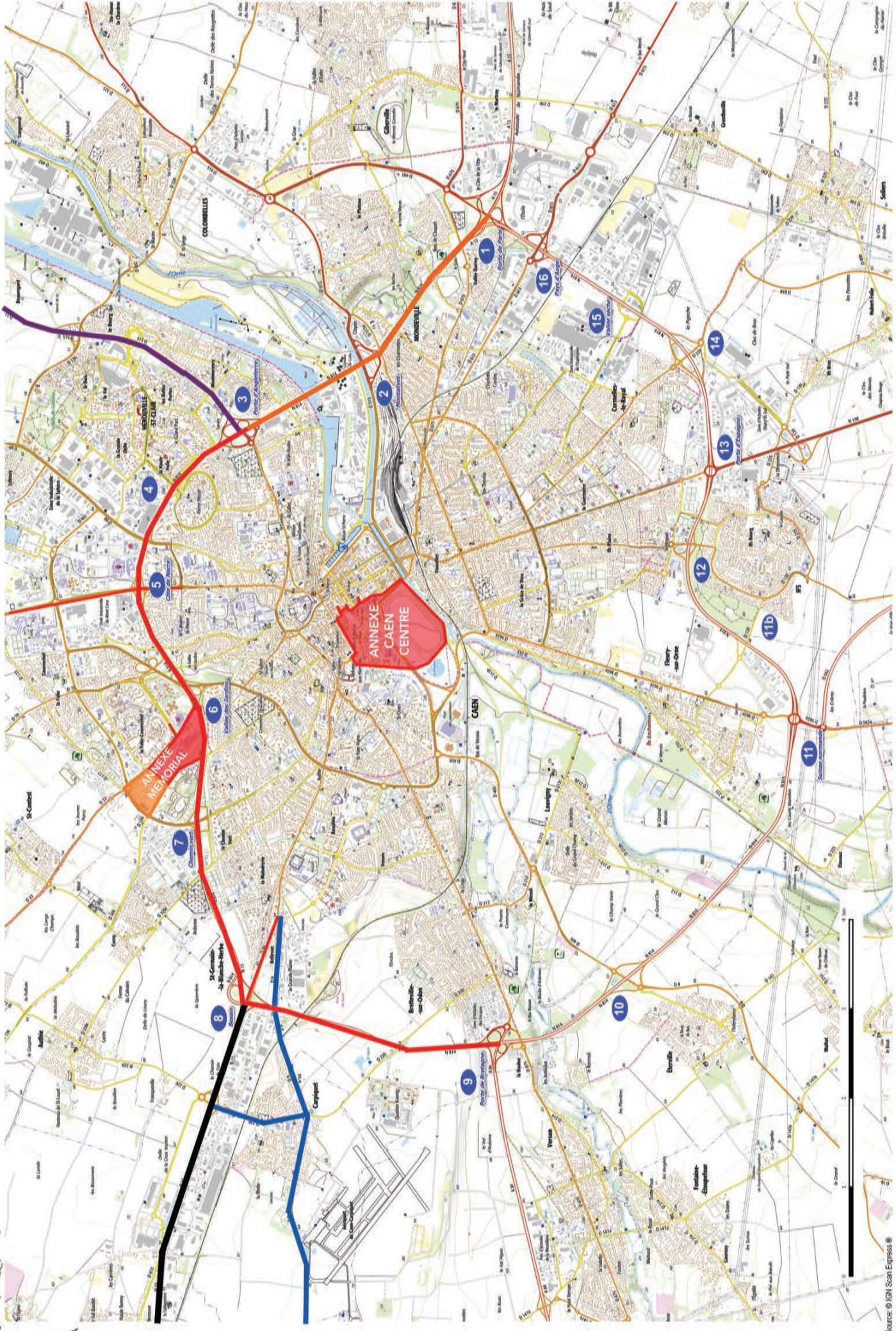
Sans être interdits à la circulation, des axes seront fermés en «juste à temps» du fait du passage des cortèges officiels. D'autre part, certains axes seront très fortement fréquentés puisqu'ils seront empruntés par les navettes desservant les cérémonies. Ils seront donc à éviter.

> **De l'aéroport de Carpiquet vers Bayeux**, en passant par la D9 puis D220 puis RN13

> **De l'aéroport de Carpiquet vers vers le périphérique Nord de Caen** en passant par la D9 puis D220 puis RN13

> **Circulation très difficile sur la partie ouest de l'agglomération caennaise** en raison des cortèges et les navettes empruntant les boulevards intérieur entre le parc des expositions de Caen et la porte de la Vallées des jardins.

Le trafic classique se reportera principalement sur la D405 (route de Louvigny à porte d'Éterville), la D562 (route d'Harcourt entre le viaduc de la Cavée et porte 11 Suisse Normande) et l'entrée dans Caen par la porte d'Espagne en raison des interdictions sur le BP Nord.



Source : © IGN Scan Express®

Axes fermés à la circulation le 6 juin dès 09h

Portes 1, 3, 3 fermées à la circulation le 6 juin à partir de 09h

DS15 fermée le 6 juin à partir de 12h

RM13 fermée le 6 juin dès 0h

D9, D220, Axes ouverts en "juste à temps" le temps de passage des cortèges

Restrictions de circulation secteur Mémorial

LA ZONE ORANGE dès 6h

Il s'agit d'un périmètre d'accès régulé, sous contrôle de la police. Dans cette zone, les policiers vérifieront les raisons pour lesquels les personnes doivent d'y pénétrer. (Travail, résidents...).

LA ZONE ROUGE dès 6h

Ce périmètre est interdit d'accès. (Véhicules, piétons...). Les résidents devront se présenter aux points de contrôles pour être escorté par un policier jusqu'à leur destination au sein du périmètre.





Site officiel
www.75ans-liberation.fr

Pour les demandes d'informations liées aux commémorations
du 75e anniversaire du Débarquement en Normandie :

pref-75-information@calvados.gouv.fr



Les informations seront également relayées sur le site internet
et les réseaux sociaux de la préfecture du Calvados :

www.calvados.gouv.fr - [Twitter @prefet14](#) - [Facebook préfet du Calvados](#)